

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 57 (1931)
Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

Réd. : D^r H. DEMIERRE, ing.

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

ORGANE DE L'ASSOCIATION SUISSE DE TECHNIQUE SANITAIRE

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *L'extension de la centrale thermique de secours de la Ville de Genève par l'installation de deux groupes Diesel à alternateur de 3000 CV chacun (à suivre).* — *Sur le rendement des obligations qui appartiennent à des emprunts amortissables, par le D^r Jules CHUARD, professeur à l'Université de Lausanne.* — *Concours pour la Plage de Géronde.* — *Le mouvement architectural, technique et industriel, J. P.* — *II^e Congrès international de technique sanitaire et d'hygiène communale.* — SOCIÉTÉS : *Société suisse des ingénieurs et des architectes.* — BIBLIOGRAPHIE. — CARNET DES CONCOURS. — Service de placement.

L'extension de la centrale thermique de secours de la Ville de Genève par l'installation de deux groupes Diesel à alternateur de 3000 CV chacun.

Depuis bien des années déjà, l'usine de Chèvres ne peut plus, malgré toutes les améliorations qui y ont été apportées, satisfaire à elle seule aux besoins croissants de la consommation d'énergie électrique dans la ville et le canton de Genève. Son insuffisance est surtout marquée en hiver, pendant la période des basses eaux du Rhône, mais elle se montre aussi, en toute saison, lorsque les crues violentes de l'Arve viennent diminuer la chute dont dispose l'usine de Chèvres.

Pour remédier à cette situation, le Service de l'Electricité a construit, en 1905, la centrale thermique de la Coulouvrenière et l'a agrandie progressivement. L'équipement à vapeur comprend depuis 1922 les éléments suivants :

6	chaudières Babcock	de 250 m ²	de surf. de chauffe		
4	»	Sulzer	250 m ²	»	»
1	»	Garbe	500 m ²	»	»
1	turbo-alternateur	de	670 kW		
1	»	»	2000 kW		
1	»	»	5000 kW		

Pour parer plus largement aux besoins et permettre de développer la vente de l'énergie dans la plus grande proportion possible, il a été décidé, en 1919, d'acheter de l'énergie d'appoint en Valais, par l'intermédiaire de la Société l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS).

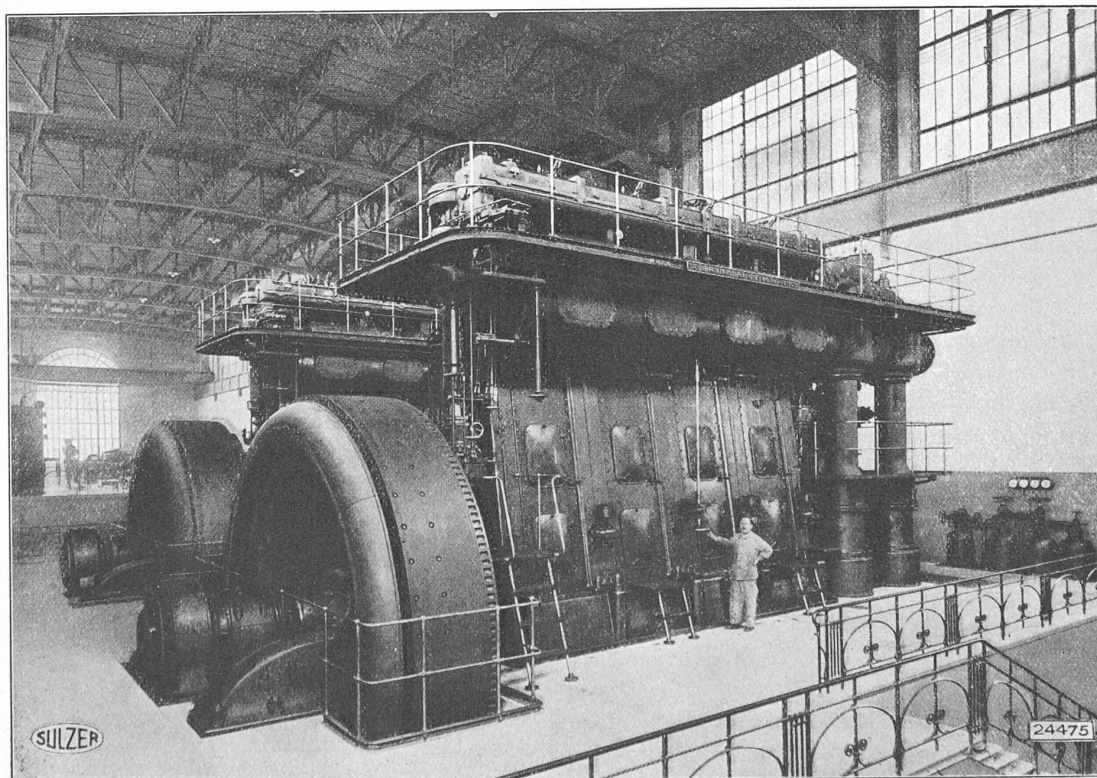


Fig. 1. — Groupes Diesel-alternateurs de la Ville de Genève.